



Paris, le 18/02/16

## Communiqué de presse

**Bouygues Telecom prend acte du communiqué de presse publié par l'ARCEP concernant la couverture mobile des territoires, notamment pour ce qui concerne la décision du régulateur d'instaurer une mise en demeure anticipée des déploiements 4G de Bouygues Telecom.**

Pour deux raisons, Bouygues Telecom tient à dire son étonnement devant le lancement de cette procédure publique dont le seul effet est d'accroître inutilement l'inquiétude des populations concernées.

En premier lieu, Bouygues Telecom couvre en 4G, avec d'autres fréquences que les fréquences 800 MHz, une large partie des zones de déploiement prioritaire, ce que l'Arcep omet de préciser, laissant ainsi entendre de façon inexacte que la couverture 4G de Bouygues Telecom serait déficiente.

En second lieu, Bouygues Telecom ne voit aucune raison de penser, une année à l'avance, que les jalons de couverture sur lesquels il s'est engagé pour les fréquences 800 MHz ne seront pas respectés. Bouygues Telecom a l'obligation de couvrir 40% de la zone de déploiement prioritaire en fréquences 800 MHz d'ici janvier 2017. Comparé au niveau actuel de ses déploiements, et traduit en termes réels, la couverture mobile restant à réaliser par Bouygues Telecom porte sur environ 6% de la population nationale, soit la construction de 1200 antennes relais en une année. Comme le régulateur le sait, cet effort est largement à la portée de Bouygues Telecom d'autant qu'il sera réparti dans le cadre de l'accord de partage de réseau.

Bouygues Telecom relève que cet effort d'investissement est d'ailleurs globalement comparable à celui qui devra être réalisé par un autre opérateur pour respecter le jalon de couverture 3G sur lequel il s'est engagé pour janvier 2018.

### Contact presse :

Caroline Chaix – 01 58 17 98 44 – [cchaixcr@bouyguetelecom.fr](mailto:cchaixcr@bouyguetelecom.fr)

### A propos de Bouygues Telecom

Présent sur le marché français depuis 1996, Bouygues Telecom s'est donné pour mission d'innover afin de faire bénéficier en permanence ses 14,3 millions de clients des dernières évolutions du numérique. L'entreprise a généré un CA de 4,4 Mrds d'Euros en 2014 et investit constamment pour apporter le meilleur à ses clients : inventeur du forfait mobile, précurseur dans la 4G puis dans l'Ultra-Haut-Débit mobile, Bouygues Telecom a, le premier en France, anticipé l'explosion d'Android dans le mobile comme dans le fixe avec Bbox Miami. Les 7 500 collaborateurs de Bouygues Telecom travaillent chaque jour à la satisfaction de leurs clients, et 4 500 conseillers les accompagnent quotidiennement au téléphone, en boutique, sur Internet et sur les réseaux sociaux. #nosclientsdabord - [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr)